

DOSSIER DE PRESSE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TARKETT HUMAN-CONSCIOUS DESIGN™*

Créer une
économie
circulaire pour
les générations
actuelles et
futures

Automne 2020

Chutes de vinyle utilisées par Tarkett pour la production de nouveaux revêtements de sol en vinyle
* Un design conscient de l'écologie et des hommes qui l'entourent

 **Tarkett**



Déchets de production industrielle

Créer une économie circulaire pour les générations actuelles et futures : Tarkett-Human Conscious Design™

Chez Tarkett, la philosophie du Human-Conscious Design™ est un principe qui guide tous les choix stratégiques du Groupe depuis sa création, du design au développement et jusqu'au recyclage de ses revêtements de sol réintroduits dans le cycle de production.

En plaçant l'humain au cœur de la conception de ses produits, Tarkett crée des revêtements de sol qui rendent les espaces plus sains, plus confortables et plus esthétiques tout en s'efforçant de réduire son impact environnemental afin que les personnes s'épanouissent aujourd'hui, et dans le futur.

Conduire le changement pour développer une économie circulaire, innover avec des matériaux de qualité et dépasser les normes de qualité de l'air intérieur sont autant de façons pour Tarkett de mettre en œuvre son engagement en faveur du Human Conscious Design™.

Là où d'autres voient des déchets, Tarkett voit des ressources.

Tarkett s'est engagé à respecter les principes de l'économie circulaire, un système régénératif dans lequel les ressources sont continuellement réutilisées et recyclées, les émissions carbone et les déchets sont réduits au minimum, et les ressources naturelles de la planète sont préservées. Dans un système circulaire, les produits parvenus en fin de vie sont mis à contribution pour recréer de la valeur. Cette démarche qui vise à « **boucler la boucle** » a inspiré à Tarkett une vision à long-terme afin que tous les revêtements de sol du Groupe soient recyclables et recyclés.

Toute entreprise, quelle que soit sa taille, a un rôle à jouer dans la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources naturelles et la protection des écosystèmes. C'est pour cette raison que Tarkett appelle à la création d'une économie circulaire dans le secteur des revêtements de sol et que le Groupe a fait des enjeux d'économie circulaire et du changement climatique le cœur de son plan stratégique Change to Win. À ce jour, le Groupe a d'ores et déjà mis au point plusieurs solutions innovantes tout en réduisant l'impact environnemental de ses activités.

La collaboration est l'un des principes fondamentaux de

l'économie circulaire. C'est aussi un principe qui anime Tarkett dans bon nombre de ses initiatives et partenariats, comme l'illustrent les études de cas ci-dessous.

Pour Tarkett, **il est urgent de changer de modèle afin de préserver les ressources naturelles limitées de notre planète aujourd'hui et pour les générations futures.** Cette conviction naît d'une conception du métier qui fait de l'humain une priorité : c'est ce que Tarkett appelle le Human-Conscious Design™. En adoptant les principes de l'économie circulaire, Tarkett contribue activement aux efforts engagés à l'échelle mondiale pour lutter contre le changement climatique.

Les déchets que Tarkett revalorise dans sa chaîne de production



Craie issue du traitement de l'eau potable



Emballages médicaux sous blister



Films PVB des pare-brises automobiles



Filets de pêche usagés



Revêtements de sol post-consommation et post-installation



Parquets post-utilisation



Nylon régénéré Econyl® et dalle de moquette avec une sous-couche 100 % recyclée EcoBase®

Éco-conception : maximiser l'utilisation de matériaux recyclés et penser les produits jusque dans leur fin de vie

L'éco-conception est une pratique qui permet de s'assurer qu'une fois les produits arrivés en fin de vie, **les matériaux dont ils sont composés pourront être facilement extraits, séparés et réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits**. C'est ainsi que Tarkett a récemment conclu un partenariat stratégique avec Aquafil, grâce auquel ses moquettes en fil PA6 équipées d'une sous-couche EcoBase® sont entièrement recyclables en circuit fermé dans le centre de recyclage nouvelle génération aux Pays-Bas. Tarkett conçoit également des produits dont la pose ne nécessite aucune colle, comme c'est le cas pour sa nouvelle gamme de rouleaux de vinyle hétérogène en pose libre Excellence Genius, afin d'accélérer le recyclage des revêtements post-consommation.

L'éco-conception passe par l'utilisation de matériaux recyclés.

Tarkett travaille activement à augmenter la part de matériaux recyclés dans ses produits, avec l'objectif de la faire passer de 12 % en 2019 à 30 % à l'horizon 2030. Pour ce faire, le Groupe a lancé plusieurs initiatives, notamment l'optimisation de son programme de collecte et de recyclage, ReStart®, et l'augmentation de son approvisionnement en matériaux usagés et recyclables issus d'autres industries. Cette démarche d'éco-conception est l'un des piliers de la politique engagée par Tarkett afin de réduire les déchets et de préserver les ressources naturelles.

Tarkett est aussi particulièrement attentif à son utilisation des matières premières.

En 2019, 67 % des matières premières utilisées par Tarkett n'ont pas contribué à l'épuisement des ressources, étant disponibles en abondance dans la nature, rapidement renouvelables ou recyclées.

Enfin, la santé et le bien-être sont des critères essentiels de la démarche d'éco-conception Tarkett.

Pour créer une économie circulaire qui respecte la santé des personnes, il est indispensable de privilégier l'emploi de matériaux vertueux. Ainsi, chez Tarkett, tous les revêtements vinyles produits en Europe sont aujourd'hui sans phtalate et garantissent des émissions de COV (composés organiques volatiles) faibles, voire ultra-faibles, à des niveaux bien inférieurs aux seuils fixés par les normes les plus strictes, contribuant ainsi à des espaces de vie plus sains et une meilleure qualité de l'air intérieur.



Matières premières à définition positive entrant dans la fabrication de la sous-couche des dalles de moquette 100 % recyclable EcoBase®



Revêtement de sol en vinyle homogène entièrement recyclable

Adopter les principes du Cradle to Cradle®

Tarkett s'est engagé à développer une offre de produits pensés non seulement pour la santé et le bien-être des utilisateurs, mais également dans le respect de notre planète. C'est pourquoi, depuis plus de dix ans, Tarkett adopte les principes du Cradle to Cradle® (C2C) : une méthodologie indépendante et reconnue à l'international qui encourage le déploiement de solutions d'économie circulaire grâce à une approche fondée sur des critères scientifiques.

À ce jour, 98 % des matières premières utilisées par Tarkett sont évaluées par un organisme indépendant selon les principes mondialement reconnus du C2C, qui constituent l'un des axes essentiels de sa démarche en faveur d'une économie circulaire. **Afin qu'ils puissent être recyclés et trouver une seconde vie, les matériaux utilisés doivent respecter aussi bien l'impact sur la santé des personnes que l'environnement.** Le choix de matériaux vertueux recyclables à l'infini constitue ainsi l'un des piliers de la politique Human-Conscious Design™ développée par Tarkett.



98%

des matières premières
sont évaluées selon les
critères Cradle to Cradle®

Chiffres clés



Objectif tripler

la quantité de matières premières
recyclées dans la production d'ici
2030 (10 % en 2018, 30 % en 2030)



8

centres de recyclage dédiés dans
le monde



Objectif -30 %

d'intensité des émissions de
carbone dans les usines Tarkett en
2030 par rapport à 2020*
(-15 % atteints entre 2010 et 2019)



126 000 tonnes

de matières premières recyclées
dans la production en 2019 (soit
12 % du volume total des matières
premières achetées)



105 000 tonnes

de revêtement de sol collectées
dans le cadre du programme
ReStart® entre 2010 et 2019**
(-15 % en 2019 par rapport à 2010)



28%

de la consommation d'énergie de
Tarkett en 2019 issue d'énergies
renouvelables

* Émissions de gaz à effet de serre de Scopes 1 & 2 par mètre carré de sol (kgCO2e/m2)

** Revêtements de sol post-installation et post-consommation : vinyle, linoléum, moquette



Opérateur manipulant des sacs ReStart® remplis de granulés issus du recyclage de vinyle en fin de vie et destinés à la fabrication de nouveaux produits Tarkett

ReStart® : un programme unique de collecte et de recyclage proposé par Tarkett

ReStart® est un programme de collecte et de recyclage des revêtements de sol mis au point par Tarkett. **Il permet de collecter les chutes de pose et revêtements déposés en vue de les recycler et, lorsque c'est possible, de les réutiliser dans la fabrication de nouveaux produits.** La démarche d'éco-conception de Tarkett consiste ainsi à élaborer des produits rentrant dans le programme ReStart® afin de parvenir à un modèle industriel en circuit fermé.

Entre 2010 et 2019, le programme ReStart®, déployé en Europe (dans 16 pays¹), au Brésil et en Amérique du Nord, a collecté plus de 105 000 tonnes de revêtements de sol (vinyle, linoléum et moquette, post-installation et post-consommation). **Le programme ReStart® est l'une des composantes essentielles de la stratégie Tarkett en faveur d'une économie circulaire :** le Groupe souhaite ainsi étendre la couverture de ce service à plus de pays et le proposer à davantage de clients afin d'augmenter les volumes collectés.

Pour encourager ses clients à recourir au programme ReStart®, Tarkett travaille à simplifier les démarches et **propose ce service gratuitement dans la plupart des pays concernés (dont en France).** Même dans les pays européens

où le service n'est pas gratuit, il constitue néanmoins pour les clients une solution moins coûteuse que la mise en décharge ou l'incinération des revêtements.

Les clients qui font appel au programme se voient livrer des conteneurs et des sacs ReStart® qui, une fois remplis, sont ensuite collectés et acheminés vers un centre de tri partenaire (Veolia en France). Sur place, les déchets sont triés à la main, puis redirigés vers l'un des huit centres de recyclage Tarkett dans le monde, où ils pourront être recyclés et revalorisés en matières premières de haute qualité pour la production de nouveaux revêtements de sol Tarkett. Actuellement, Tarkett travaille également sur des partenariats qui permettraient de recycler des matériaux qui n'ont pas vocation à être utilisés dans le cycle de production Tarkett. À titre d'exemple, tous les sols en linoléum peuvent être revalorisés par Tarkett pour la production de linoléum neuf, à l'exception de sa collection acoustique Silencio, qui présente une structure stratifiée avec une sous-couche en mousse de polyuréthane. Les déchets issus de la production des sols Silencio sont toutefois utilisés par un fabricant local d'emballages dans l'élaboration de produits qui sont ensuite achetés par Tarkett.

Collaborer avec d'autres industriels

Tarkett **cherche sans cesse à augmenter la part et la variété des matériaux recyclés utilisés dans sa production et collabore à cet effet avec d'autres industriels afin de trouver des déchets de production susceptibles d'être revalorisés dans la fabrication de revêtements neufs.** Par exemple, les déchets de craie issus de la production d'eau potable sont aujourd'hui utilisés pour la fabrication de la sous-couche de moquette EcoBase® et les films PVB des pare-brises automobiles sont exploités pour la production de la collection iD Revolution sans jamais compromettre l'excellence technique et esthétique des produits.

Par ailleurs, Tarkett travaille étroitement avec les leaders d'opinion et les pouvoirs publics, prend part aux **initiatives de GLOBE EU et est engagé auprès de la Fondation Ellen McArthur** afin de partager les bonnes pratiques, d'encourager les améliorations, de mutualiser les expertises et de construire des approches collaboratives.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Voir **les études de cas circulaires** de Tarkett.

¹ Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Faire face au changement climatique

La problématique du changement climatique requiert toute notre attention, et c'est pourquoi Tarkett multiplie les initiatives dans les domaines susceptibles d'avoir le plus grand impact. Ainsi, le Groupe s'efforce continuellement de réduire l'impact de ses produits sur notre environnement, et ce à toutes les étapes de leur vie.

Privilégier des matériaux recyclés pour minimiser l'impact sur le climat.

Le recyclage des déchets pour créer de nouvelles matières premières produit moins d'émissions de carbone que les procédés très énergivores employés pour extraire et transformer des matériaux vierges. Il permet également de réduire la consommation des ressources naturelles et d'éviter que des déchets encore valorisables ne finissent en décharge ou ne deviennent sources d'émissions carbone en étant incinérés.

Un kilo de vinyle recyclé, équivaut à deux kilos d'émissions de CO₂e économisés². En veillant à ce que les nouveaux produits puissent être plus facilement et efficacement recyclés, comme pour Excellence Genius qui peut être installé sans colle, Tarkett utilise les matériaux pour un cycle de vie plus long. Les équipes internes de recherche et développement ont ainsi réalisé des études poussées pour éliminer tout risque d'incompatibilité entre matériaux, afin de garantir un produit aux performances optimales qui soit également 100 % recyclable, en accord avec les principes d'éco-conception Cradle to Cradle®.

En 2019, Tarkett a également lancé une étude afin de mieux évaluer l'impact de son engagement pour une économie circulaire, en privilégiant des **matières premières secondaires plutôt que des matières premières vierges**, sur la réduction de ses émissions de Scope 3.



~126 000

tonnes de matériaux recyclés³ réinjectés dans la production équivalent à...



~270 000

tonnes d'émissions de CO₂e en moins, tout en évitant l'exploitation de matières premières vierges et le recours à l'incinération de déchets

Innover pour minimiser l'empreinte environnementale des produits grâce à des matériaux recyclables ou non fossiles.

Parmi les innovations proposées par Tarkett à cet effet, **la gamme iQ Natural** a été éco-conçue spécifiquement dans l'optique de substituer les matières premières d'origine fossile par de la biomasse selon les principes du mass balance. Tout au long de son cycle de vie, iQ Natural produit près de 50 % d'émissions de carbone en moins par rapport à un revêtement en vinyle classique. Autre exemple, la gamme **iD Revolution**, qui se compose à 83 % de matériaux recyclés, d'origine minérale ou organique, et qui est 100 % recyclable. De même, les **dalles de moquette AirMaster®** sont certifiées Cradle to Cradle® Or et se composent à plus de 60 % de matières recyclées.

Créer des produits durables.

L'allongement de la durée de vie des produits est un autre principe essentiel de l'économie circulaire. Tous les produits Tarkett sont conçus pour durer. Par exemple, la gamme iQ est dotée d'une technologie unique de restauration de surface, qui permet d'éliminer les micro-rayures et traces d'usure grâce à un lustrage à sec, ainsi le produit a l'air neuf.

Améliorer la gestion des ressources.

Tarkett cherche sans cesse à accroître l'efficacité énergétique de ses activités en améliorant et en optimisant ses procédés de fabrication selon les principes du programme d'excellence opérationnelle World Class Manufacturing. Tarkett s'efforce également de réduire progressivement sa consommation d'énergies fossiles pour privilégier les énergies renouvelables : aujourd'hui, 28 % de la consommation énergétique du Groupe est issue d'énergies renouvelables (par exemple biomasse, géothermie, solaire). Au total, le Groupe a considérablement réduit l'intensité des émissions de carbone issues de ses sites de production. La consommation de l'eau est également réduite au fil du temps : 66% des sites Tarkett utilisent des circuits d'eau en boucle fermée ou ne consommant pas d'eau dans leurs processus de fabrication. La consommation totale d'eau a été réduite de 15% entre 2018 et 2019.

-15%

d'émissions de carbone dans les usines Tarkett entre 2010 et 2019

(intensité de Scopes 1 & 2 kgCO₂e/m²)

² Source : VinylPlus: <https://vinylplus.eu/progress/annual-progress>.

³ Matériaux recyclés : matériaux normalement destinés à être éliminés ; ce volume inclut le recyclage des déchets de production.

LES ÉTUDES DE CAS CIRCULAIRES

En 2017, près de 90 milliards de tonnes de matières premières ont été consommées à l'échelle mondiale, un chiffre qui devrait doubler à l'horizon 2050⁴. La transition vers une économie circulaire est un enjeu vital alors que la population mondiale continue de croître et pèse toujours plus lourd sur les ressources naturelles limitées de notre planète. Tarkett s'est donc engagé dans cet effort collectif en proposant des innovations décisives pour le secteur en faveur d'une économie circulaire.

Un recyclage des chutes de pose facilité grâce à ReStart[®]

Problématique

Tous les revêtements de sol en rouleaux génèrent des chutes lors de la pose, pour un volume qui avoisine généralement les 10 % de la superficie couverte. Historiquement, dans la mesure où peu de procédés de recyclage existaient, la solution la plus simple consistait à jeter ces chutes après la pose. Tarkett a voulu changer la donne grâce à des revêtements de sol zéro déchet.

Solution

Les clients peuvent désormais s'orienter vers une solution plus durable : retourner les revêtements de sol recyclables par l'intermédiaire du programme de collecte et de recyclage ReStart[®] et ainsi éviter que les chutes de pose ne finissent en décharge ou soient incinérées.

Grâce à ReStart[®], les partenaires locaux de Tarkett se chargent de collecter les chutes propres de linoléum, ainsi que celles de vinyle homogène et hétérogène. Ces chutes sont ensuite acheminées vers un partenaire responsable du tri, avant d'être redirigées vers un site de recyclage Tarkett pour y être déchiquetées, broyées, fondues et enfin reconditionnées sous forme de granulés destinés à la fabrication de nouveaux revêtements de sol.

Tarkett travaille aujourd'hui à résoudre les difficultés liées au recyclage des revêtements en vinyle après dépose pour les produits nécessitant de la colle. En Suède, le Groupe a lancé une nouvelle solution développée en interne qui permet de recycler tous les revêtements de sol en vinyle homogène produits depuis 2011 après usage, offrant ainsi à ses clients de nouvelles solutions de recyclage. Par ailleurs, ReStart[®] permet également la collecte de certains revêtements vinyles en fin de vie, aussi bien des produits en pose libre ou clipsables.

Entre 2010 et 2019, Tarkett a collecté au total 105 000 tonnes de revêtement de sol en Europe, au Brésil et en Amérique du Nord par le biais de son programme ReStart[®].



⁴Forum Économique Mondial, 2018

Granulés utilisés dans la fabrication de nouveaux sols en vinyle



Revêtements en fin de vie collectés via ReStart® et destinés au recyclage

Solution

En Suède, Tarkett a mis au point un procédé innovant qui permet de séparer la colle et le béton des vinyles homogènes après usage. Les granulés de vinyle ainsi produits peuvent être réutilisés pour la fabrication de nouveaux revêtements, offrant les mêmes propriétés et garantissant les mêmes performances qu'une matière première vierge, tout en préservant les ressources et en réduisant les émissions de carbone.

Tarkett travaille activement à élargir l'accès au service pour le recyclage de revêtements de sol en vinyle homogène après usage, avec notamment des actions de sensibilisation auprès de sa clientèle et la recherche de partenariats

Le recyclage des revêtements homogènes après usage désormais possible grâce à ReStart®

Problématique

Si Tarkett est capable depuis plusieurs années de recycler les chutes de pose de vinyle et de linoléum et la moquette en fin de vie, en revanche le recyclage des vinyles après usage, dont la sous-couche peut être recouverte de colle et de résidus de béton, continuait de poser problème.

avec des spécialistes de la logistique, des entreprises de démolition et des opérateurs de recyclage compétents afin de faciliter la reprise des produits. À ce jour, le plus gros projet du Groupe concernait un chantier de rénovation pour un hôpital à Skellefteå en Suède, où 1 500 m² de revêtement en vinyle homogène ont été déposés, puis collectés et recyclés par Tarkett.

D'autres revêtements vinyles en pose libre ou dalles de vinyle clipsables sont également éligibles à la reprise après usage pour être recyclés dans le cadre du programme ReStart®.

Projet pilote pour la réutilisation des parquets : Fenix

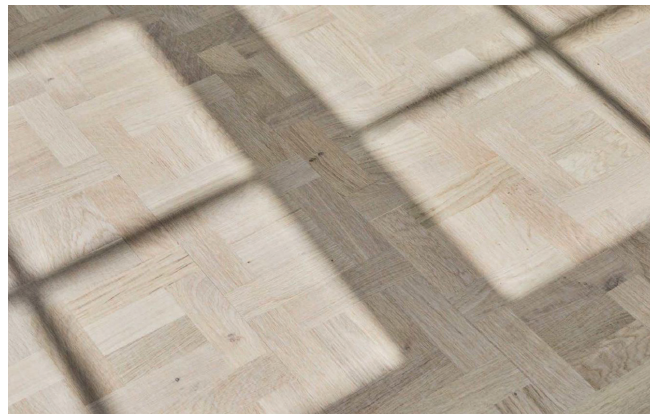
Problématique

En 2018, Tarkett a exploré la possibilité de réutiliser le bois de vieux parquets dans le cadre d'un partenariat avec Bouygues Construction, qui venait de déposer 1 000 m² de parquet en chêne massif datant des années 1970 à l'occasion du démantèlement de l'ancien entrepôt des 3 Suisses à Lille, dans le Nord de la France.

Solution

Une fois le bois nettoyé (débarassé des clous et autres éléments de métal, ainsi que des parties abîmées par l'humidité), on emploie un procédé spécifique pour le transformer en couche d'usure à destination d'un nouveau produit, Tarkett Twirl. Ce produit a été mis au point spécifiquement pour maximiser l'usage de matériaux

recyclés, avec un design qui évoque l'aspect des parquets classiques. Cette nouvelle génération de parquets, baptisée Fenix, a été posée pour la première fois au printemps 2019 dans un nouveau complexe de bureaux à Stockholm, puis à nouveau sur le stand Natural Bond de la Stockholm Furniture Fair en 2020.



Parquet en bois recyclé

Revalorisation de matériaux auparavant non recyclables : PVB et iD Revolution

Problématique

Tarkett a identifié le PVB (polybutyral de vinyle) comme un matériau potentiellement réutilisable. Ce film plastique adhésif est employé principalement dans la fabrication de verres de sécurité et de pare-brises utilisés dans l'industrie automobile et le secteur de la construction, mais aussi sur les panneaux solaires. Avec la croissance du marché de l'automobile, de l'immobilier et du photovoltaïque, on estime que la consommation mondiale de PVB devrait augmenter dans les années à venir à un rythme de 4 % par an⁵.

Solution

L'un des fournisseurs de Tarkett a mis au point un procédé qui permet de recycler le PVB en fin de vie pour le transformer en matière première de grande qualité à destination des secteurs de l'automobile et de la construction, et de l'industrie du plastique. L'empreinte carbone du PVB recyclé est 25 fois inférieure à celle du PVB vierge.

Tarkett a fait le choix de conclure un partenariat avec un fournisseur européen en 2014, à un moment où le Groupe était en train de développer un nouveau produit, iD Revolution, idéal pour l'utilisation de PVB recyclé. Quatre années de tests ont permis de mettre au point un matériau qui répond à un cahier des charges très strict en termes de qualité et de respect de l'environnement, avec notamment des niveaux d'émissions de COV très faibles. Le fournisseur a également fait l'objet d'un contrôle pour s'assurer de l'efficacité énergétique et de la durabilité de ses activités de production. Une fois satisfait par les résultats, Tarkett a enfin pu entamer les démarches d'agrément pour la commercialisation du produit.

Le PVB recyclé est désormais utilisé dans les dalles

modulaires résistantes iD Revolution, lancées en Europe en 2018. Dès 2004, il a également été utilisé pour un autre produit, la moquette Ethos® Modular équipée de la technologie Omnicoat Technology™, commercialisée en Amérique du Nord, et qui a permis à Tarkett de monter en compétence sur le PVB. En Amérique du Nord, de 2004 à 2019, Tarkett a réutilisé 29 000 tonnes de films PVB provenant de 28,2 millions de pare-brises. L'un et l'autre de ces produits peuvent aujourd'hui être revalorisés par le biais du programme de reprise ReStart®.



Polybutyral de vinyle extrait de pare-brises automobiles



Fibres de fil produites à partir de dalles de moquette dans un centre de recyclage Tarkett

Parvenir au zéro déchet pour les moquettes

Problématique

Isoler et recycler le fil et la sous-couche (les deux principaux éléments qui composent les dalles de moquette) afin de les transformer en matières premières secondaires de qualité pour la production de nouvelles dalles de moquette.

⁵Source: <https://ihsmarkit.com/products/polyvinyl-butylal-chemical-economics-handbook.html>



Sous-couche de dalle de moquette EcoBase® déchiquetée

Solution

Grâce à une collaboration avec le fabricant de fil Aquafil, Tarkett est aujourd'hui en mesure de recycler efficacement les dalles de moquette à usage professionnel en Europe. Tarkett a mis au point un procédé innovant qui permet de séparer efficacement la couche de fil et la sous-couche, tout en atteignant une pureté de fil de plus de 95%. Ce degré de pureté est essentiel pour garantir que les fils en polyamide 6 (PA6) pourront être recyclés par Aquafil, puis transformés en fil de nylon régénéré ECONYL®. Les dalles de moquette élaborées à partir d'une sous-couche EcoBase® et de fil ECONYL® ou de PA6 sont donc désormais totalement recyclables en circuit fermé. Par ailleurs, recycler les dalles de moquette composées d'une sous-couche EcoBase et de fil ECONYL® permet de réduire les émissions de CO2 de 84 % par rapport à l'incinération⁶.

Utiliser les déchets d'autres industries : craie issue du processus de production d'eau potable

Problématique

Lors d'un événement sur l'économie circulaire organisé par Tarkett dans son centre de Waalwijk aux Pays-Bas, une entreprise productrice d'eau potable a appris avec surprise que la craie était utilisée pour produire la sous-couche de moquette EcoBase® de Tarkett. Il s'est avéré que la craie était un déchet de leur processus de traitement de l'eau.

Solution

Cette rencontre fortuite a conduit à un partenariat conclu en 2014 entre Tarkett et la fédération de producteurs d'eau néerlandais Reststoffenuie, aujourd'hui rebaptisée AquaMinerals, qui a permis aux déchets de craie des producteurs locaux d'être utilisés dans la fabrication de la sous-couche de moquette EcoBase®, en remplacement d'une craie vierge issue de mines françaises. Pour parvenir à ce résultat, Tarkett a mis au point en collaboration avec Reststoffenuie un procédé innovant et breveté qui permet de transformer les déchets de craie en une matière première exploitable et de qualité. En 2019, Tarkett a utilisé 15 000 tonnes de craie issue de cette filière pour ses dalles de moquette et EcoBase® est désormais composé d'au moins 75 % de craie 100 % recyclée.



Processus de décalcification dans un site de production d'eau potable

⁶Uniquement pour des revêtements en fin de vie traités au centre de recyclage de moquette Tarkett et pour un même produit.
Chiffre vérifié par contrôle extérieur Bureau Veritas.